

## Massifs d'Aspe et d'Ossau (été2012)/assurance

< Massifs d'Aspe et d'Ossau (été2012)

MMA Entreprise

Bassée en Balade

### BULLETIN D'ASSURANCES

#### « ANNULATION ET INTERRUPTION DE VOYAGE, BAGAGES ET ASSISTANCE RAPATRIEMENT » (Contrat MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD n°119 118 804)

Les souscriptions de l'assurance annulation et interruption seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement.

Le formulaire est à imprimer, renseigner et retourner à : Bassée en Balade, 86 rue du Général Leclerc, 59480 La Bassée

Je, soussigné(e),

Nom

Prénom

Adresse postale

Code Postal

Ville

Adresse électronique

Tél. domicile

Mobile

Date de naissance

N° de licence FFRP

Inscription au voyage n° 20120714

Destination : Massifs d'Aspe et d'Ossau

Date d'inscription au séjour :

Date de début de séjour : 14/7/2012

Date de fin de séjour : 21/7/2012

\* Je souscris l'assurance Annulation et interruption de séjour

séjour de 251 à 400 €

11 €

\* Je souscris l'assurance Bagages (montant de la garantie : 800 €)

séjour en France métropolitaine

8 €

Pour un séjour en France métropolitaine, l'assurance Assistance voyageur est comprise si l'assurance Annulation et interruption de séjour est souscrite.

Je joins :

\* un chèque de ..... € (somme non remboursable) à l'ordre de Bassée en Balade ;

J'effectue :

\* un virement de ..... € (somme non remboursable) au CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, agence de La Bassée ;  
ASS BASSÉE EN BALADE ; RIB : 16706 05006 50538497017 19 ; IBAN : FR76 1670 6050 0650 5384 9701 719 ; SWIFT : AGRIFRPP867

(\*) Cocher les cases concernées.

Fait à ....., le ....., Signature du souscripteur .....

En cas de sollicitation de MMA Assistance (tél. +33(0)1 40 25 59 59, PCV accepté depuis l'étranger), préciser lors de l'appel :

► le numéro de contrat : 119 118 804 et le code produit : 110 285.

**IMPORTANT** : pour être pris en charge, le rapatriement doit être autorisé, organisé et effectué par MMA ASSISTANCE. En France, l'intervention de MMA ASSISTANCE est conditionnée à une hospitalisation préalable d'une nuit minimum.